PROCURATION / MANDAT GÉNÉRAL POUR RETRAIT, RÉCEPTION ET REMISE D'UN VÉHICULE

Document utilisable pour un véhicule neuf ou d'occasion, auprès d'un professionnel ou d'un particulier, ainsi que pour un retrait après réparation ou auprès d'un prestataire.

1. IDENTITÉ DU MANDANT

Nom et prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse complète .....

Téléphone .....

Pièce d'identité (type et numéro) .....

Agissant en qualité de : ❑ Acheteur du véhicule ❑ Propriétaire du véhicule ❑ Titulaire du contrat de réparation ou d'entretien ❑ Représentant légal ou représentant d'une société ❑ Autre : .....

2. IDENTITÉ DU MANDATAIRE

Nom et prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse complète .....

Téléphone .....

Pièce d'identité (type et numéro) .....

3. IDENTIFICATION DU VENDEUR OU DU PRESTATAIRE

Nom du concessionnaire, garage, revendeur, particulier, dépôt ou prestataire .....

4. IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Marque .....

Modèle .....

Immatriculation .....

Numéro de série (VIN), si disponible .....

État du véhicule : ❑ Neuf ❑ Occasion ❑ Véhicule réparé

Référence du bon de commande, de la facture ou de l'ordre de réparation .....

Date prévue de remise .....

5. OBJET ET ÉTENDUE DE LA PROCURATION

Je soussigné(e), mandant désigné ci-dessus, donne pouvoir au mandataire désigné ci-dessus afin de me représenter auprès du vendeur ou du prestataire mentionné dans le présent document, exclusivement pour les opérations autorisées ci-dessous.

Le mandataire est autorisé à :

❏ Retirer et prendre possession du véhicule.

❏ Recevoir les clés, les accessoires et les équipements remis avec le véhicule.

❏ Récupérer les documents relatifs au véhicule, notamment la facture, le bon de livraison, le carnet d'entretien et les documents de garantie disponibles.

❏ Signer le bon de livraison ou le récépissé de remise du véhicule.

❏ Signer l'ordre de sortie ou le document attestant la restitution du véhicule après réparation ou entretien.

❏ Effectuer un contrôle visuel du véhicule et relever les éventuelles réserves sur le document de livraison ou de restitution.

❏ Récupérer les documents administratifs remis par le vendeur ou le prestataire.

❏ Accomplir les formalités matérielles nécessaires à la remise du véhicule.

Autre mission expressément autorisée :

.....

Le mandataire s'engage à rendre compte de l'opération au mandant et à lui remettre les documents reçus.

Limites du mandat : sauf autorisation expresse distincte, la présente procuration n'autorise pas le mandataire à modifier le contrat de vente, à souscrire un crédit, à consentir une garantie financière, à signer un nouveau contrat, à effectuer un paiement supplémentaire ou à vendre ou céder le véhicule. Toute réserve ou anomalie constatée devra être signalée au mandant.

6. DURÉE ET VALIDITÉ

La présente procuration est valable uniquement pour l'opération décrite ci-dessus, concernant le véhicule identifié dans ce document.

Elle prend effet à compter de sa signature et cesse de produire ses effets après l'exécution de la mission, sauf révocation préalable par le mandant.

Fait à : ..... Le : .....

7. SIGNATURES

Le mandant	**Le mandataire**
Bon pour accord	Bon pour accord